

Nathalie FOURNIER
Université Lumière-Lyon2 & LATTICE

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

0. Introduction

- En français moderne, l'ordre des mots joue un rôle sur le plan de la structuration syntaxique de l'énoncé et sur le plan de sa dynamique communicative.

Sur le plan syntaxique, l'ordre est fortement contraint : les positions sont des places fonctionnelles, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne soient pas interprétables sur le plan communicationnel ; par exemple, la position préverbale est à la fois une position syntaxique, (de façon standard) celle du sujet, et une position informative, celle du thème (*Paul est arrivé le premier ; le musée est face à la mairie*).

Sur le plan communicationnel, l'ordre est dans une certaine mesure libre (ce qui ne veut pas dire aléatoire) : le locuteur a une marge de choix dans le placement des constituants, pour des effets interprétatifs ; si on reprend l'exemple du sujet, sa place standard est l'antéposition au verbe mais il peut, dans certaines conditions, être postposé au verbe et acquérir un statut rhématique (*Arrivèrent dans l'ordre : X, Y, Z ; face à la mairie se trouve le musée*).

- En français classique, l'ordre des mots est l'ordre syntaxique SVX du français moderne; cet ordre est acquis dès le début du 17^e siècle et les grammairiens le qualifient d'ordre « naturel » (voir *infra*, § 1). C'est l'ordre du noyau de la phrase (càd. de la relation prédicative)¹ : le sujet (S) est suivi du prédicat (voir *infra*, § 3), lui-même constitué du verbe (V) et de ses compléments intraprédicatifs (X), essentiels et accessoires (voir *infra*, § 2) :

1. Mme de Clèves lut cette lettre. (Lafayette, *Clèves*) - 1678
2. Personne n'osait plus penser à Mlle de Chartres. (Lafayette, *Clèves*) - 1678
3. Le prince de Clèves devint passionnément amoureux de Mlle de Chartres. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

¹ Voir P. Le Goffic (2006), auquel nous empruntons les termes de 'noyau', 'affixe', 'préfixe', 'suffixe', repris des travaux de C. Blanche-Benveniste.

4. Ce prince dormait d'un sommeil tranquille. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

Cet ordre SVX a un ordre concurrent XVS, senti comme marqué et soumis à des conditions qui se stabilisent dans le premier tiers du siècle :

5. Après eux venaient des Tritons. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

Les éléments périphériques au noyau (les affixes = Y) ont des positions plus libres : antéposés (Y, SVX) ou postposés (SVX, Y) par rapport au noyau, ou insérés dans celui-ci (S, Y, VX) :

6. Le soir, on chercha ce portrait avec beaucoup de soin. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

7. Mme la dauphine demanda à M. de Clèves un petit portrait qu'il avait de sa femme, pour le voir auprès de celui que l'on achevait. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

8. Ce prince, sans être amoureux d'elle, n'entra guère moins dans ses intérêts. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

- L'évolution de l'ordre des mots est un changement essentiel dans la diachronie du français : de l'ancien français au français moderne, on passe d'un ordre informationnel ThVX – la phrase commence par un constituant thématique, suit le V en seconde position, puis derrière le V les constituants rhématiques² – à un ordre syntaxique SVX.

Au cours du moyen français, se produit ce qu'on a appelé la « grammaticalisation de l'ordre des mots » et la généralisation de l'ordre syntaxique SVX³ ; ainsi un ordre informationnel parmi d'autres (sujet-verbe-objet) va devenir dominant et se fixer comme ordre grammatical (càd. fonctionnel, indiquant des relations syntaxiques).

Cette grammaticalisation se caractérise par la dissymétrie entre le sujet et l'objet (Marchello-Nizia, 1995 : 78, 83) : si la place de l'objet nominal se fixe très tôt (dès le 12^e siècle) à droite du verbe, et est caractéristique de la prose française naissante au 13^e siècle, en revanche, la progression de l'expression du sujet et sa fixation à gauche du verbe sont plus lentes et plus tardives ; jusqu'au 13^e siècle, la moitié des énoncés déclaratifs ont un sujet nul et c'est entre le 15^e et le 17^e siècles que l'expression du sujet devient un fait normal, jointe à la contrainte d'ordre SV.

Il conviendrait d'apporter des nuances à cette notion de grammaticalisation de l'ordre des mots et de tenir compte des faits suivants : d'une part,

² Cet ordre Th V X donne lieu aux différentes constructions suivantes (voir C. Marchello-Nizia, 1995, 2007 ; Buridant, 2000 : § 631) :

SVO *Li rois apele un escuier* (Béroul, *Tristan*)

OVS *Ceste parole dist li rois Artus* (*Mort Artu*)

OVX *Vostre message fesimes a Charlun* (*Roland*)

CVS *Lors dit la dame de rechief* ('Alors reprend la dame') (*Yvain*)

CVO *Lors met la main à l'espee*. (*Queste du Saint Graal*)

AttVS *Morz est Rollant* (*Roland*)

³ Les diachroniciens parlent de l'ordre SVO, car ce qui caractérise cet ordre, c'est la fixation de l'objet direct en position post-verbale ; parler d'ordre SVX permet d'intégrer tous les compléments intraprédicatifs (notés X).

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

l'ordre du français moderne reste largement un ordre V2 assoupli (voir C. Fuchs & P. Le Goffic, sous presse) ; d'autre part, cet ordre est interprétable en termes communicationnels, dans sa configuration typique SVX comme dans ses marges de liberté (dans le noyau, autour de l'ordre SV / VS et à l'extérieur du noyau).

La question que nous poserons dans cet article est la suivante : Y a-t-il une évolution dans l'ordre des mots et la structure de la phrase, dans la prose narrative, au cours du 17^e siècle ?

Nous examinerons successivement les points suivants :

1. Les grammairiens et l'ordre des mots
2. L'ordre dans le prédicat
3. L'ordre dans la relation prédicative
4. L'ordre des mots et la période.

1. Les grammairiens et l'ordre des mots

Pour les grammairiens, depuis Meigret (1550), l'ordre SVX (càd. dans leurs termes, l'ordre nominatif – verbe – accusatif/datif) est l'ordre normal de la phrase assertive ; il est conforme à « l'ordre naturel de l'entendement » et sert d'argument décisif pour affirmer la supériorité du français sur les autres langues, et en particulier sur le latin :

MAUPAS – Nostre langue aime à suivre, en l'arrangement de nos mots, l'ordre naturel de l'entendement, qui est que la diction regissant soit devant la regie [...] Qui est cause qu'elle ne permet un tel meslange & entrelacement de paroles comme la latine & quelques autres.

Pourtant, nous commençons ordinairement par le nominatif qui precede son verbe, vient l'accus. ou le dat. ou tous deux si le propos le requiert, puis l'adverbe; ou bien l'adverbe soudain apres le verbe, puis les cas accus. dat. Exemple. *Les disputes de la Religion ont apporté de merueilleusement grands remuëmens en France. La vertu rend l'homme grandement recommandable à tous.* (1618 : f.126-126 v°)

BOUHOURS — Les Grecs et les Latins ont un tour fort irrégulier (...). Par exemple, au lieu de dire naturellement et régulièrement comme nous : *César a vaincu Pompée dans la bataille de Pharsale*, ils disent en leur langage : *De Pharsale dans la bataille a vaincu Pompée César.* ([1671] 1926 : 55-56)

- Cet ordre est l'ordre du noyau ; la place des périphériques ne retient guère l'intérêt : les seuls commentaires à leur propos visent à éliminer les équivoques causées par « la mauvaise situation des mots » et ils vont tous dans le même sens : rapprocher du verbe les compléments régis.

- Cet ordre est l'ordre de la phrase assertive, avec sujet nominal (SVX) ou clitique (*il VX*) ; il se distingue radicalement de l'ordre de la phrase interrogative, qui est un ordre (*N*) *V il ?* (voir *infra*, § 2.2.)

- Enfin, cet ordre est l'ordre de la prose. La poésie, elle, autorise les « transpositions » (= les positions non canoniques) et jouit d'une liberté mesurée, qui n'est pas égale pour tous les constituants (ainsi l'accusatif, c.à.d. le COD, n'est jamais transposable). C'est ce qu'explicite clairement Thomas Corneille :

Thomas CORNEILLE – Si nostre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçauroit s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas mesme en Poësie. Ainsi les vers qui ressembleroient à celui-cy, ne seroient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans differer ses ennemis combattre.

La transposition du genitif est fort agréable, comme dans cet autre vers.

De ce fameux Heros la valeur éclatante.

Mais on ne la souffre point en prose s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualités qu'on estime en luy, celle qui me toucheroit le plus, &c.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette consequence*, mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la marque d'un genitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en Poësie avec beaucoup d'élégance.

A sa haute vertu je rens ce que je dois.

On peut aussi le transposer en prose, comme en cet exemple, *à ces diverses raisons j'en ajoûteray une autre.* Hors de là, il n'y a guere de transpositions qui ne gâtent une periode, la beauté de nostre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots. ([1687] 1936, II : 585-586)

2. L'ordre dans le prédicat

Comme l'a montré B. Combettes (1999, 2003), le grand changement du moyen français tient à la constitution d'un groupe verbal hiérarchisé et unifié, dans lequel les compléments sont régis par le verbe et postposés à lui (ordre dit 'VO'). De l'ancien au moyen français, on passe donc de : *Ceste parole dist li rois Artus* (OVS) à *Li reis Marsilie m'ad tramis ses messages* (SVO), qui est l'ordre dominant de la prose du 13^e siècle. Trois types d'indices signalent, selon B. Combettes, la constitution d'un GV hiérarchisé : la postposition de l'objet, la réduction des ellipses et la limitation des insertions entre le verbe et l'objet.

A la question si l'ordre dans le prédicat présente-t-il une évolution dans la prose narrative du 17^e siècle ?, on peut donc répondre par la négative : le groupe verbal est fermement constitué dès le début du 16^e siècle et les compléments internes au prédicat (essentiels ou accessoires) sont postposés au verbe, avec la limitation des ellipses et des insertions. (voir Fournier 2001)

2.1. La place de l'objet et des compléments intraprédicatifs = l'ordre VX

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

a) L'objet direct nominal est postposé au verbe. De fait, si on trouve encore au 16^e siècle des énoncés de type OVS, avec un objet anaphorique antéposé :

9. *Ceste methode* a bien sceu pratiquer le sage Socrates. (Thevet, cit. Combettes) - 1558

au 17^e siècle, il n'y a aucune possibilité de transposition de l'accusatif, pas même en poésie (voir *supra* les consignes de Thomas Corneille). L'ordre canonique de la prose est donc l'ordre VO, y compris avec des objets anaphoriques, qui, dès la fin du 16^e siècle ne passent plus en première position (voir Combettes 2003) :

10. Notre chevalier fit toute *cette longue harangue* [...] à cause que les glands qu'on lui servit lui avait ramené à la mémoire l'âge d'or. (Oudin, *DQ*) - 1614

11. Mme de Clèves lut *cette lettre*. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

L'antéposition de l'objet est rarissime en prose⁴, et peut s'interpréter comme un de ces « dispositifs binarisants » de l'oral, à ordre noyau + suffixe, décrits par C. Blanche Benveniste (*Dix ans, elle a ; deux francs, ça fait* ; 1997 : 114-115) :

12. Oui, vraiment, nous avons fort envie de rire, *fort envie de rire* nous avons. (Molière, *Bourgeois gentilhomme*) - 1670

b) L'objet indirect est également normalement postposé au verbe :

13. Sur cela, le chevrier mit fin à *son chant*. (Oudin, *DQ*) - 1614

14. Personne n'osait plus penser à *Mlle de Chartres*. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

15. M. de Clèves ne douta point *du sujet de ce voyage*. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

16. Mme de Clèves, en sortant de la lice, alla *chez la reine*. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

c) De même que les compléments accessoires intraprédicatifs :

17. Sur les neuf heures du soir, nous descendîmes *dans le jardin*. (Sorel, *Francion*) - 1623

18. Hasael s'avance *sur le sable du rivage*. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

L'antéposition au verbe de ces compléments prépositionnels (essentiels ou accessoires) a pour effet de les délier du verbe et de les faire fonctionner comme des périphériques :

19. Il faut montrer la richesse de notre langue [...]. *En pas une langue* vous ne voyez de semblable licence. (Sorel, *Francion*) - 1623

⁴ La poésie tolère, à titre exceptionnel, l'ordre OVS, et plus aisément l'ordre SOV (voir Fournier 1998 : § 126-128 ; *infra*, § 2.3)

20. Je pense que *dedans ce livre* on pourra trouver la langue française tout entière. (Sorel, *Francion*) – 1623

2.2. Les ellipses dans le groupe verbal

Comme l'a montré B. Combettes, la hiérarchisation du groupe verbal va de pair avec l'expression de tous les constituants, le verbe (en tant que tête du groupe) comme ses compléments ; la réduction progressive des ellipses est ainsi très sensible au cours du siècle et c'est une des consignes récurrentes des remarqueurs.

a) L'ellipse du verbe, qui était fréquente au 16^e siècle dans des structures parallèles (comparaison, coordination), avec deux GN (voir Combettes 2003) :

21. [...] lequel ils ont quasi en pareille reverence que *les Turcs Mahomet*. (Thevet, cit. Combettes) - 1558

22. [...] le cousin prendra la cousine, mais non *le frere la sœur*. (*id.*)

devient très rare au 17^e siècle :

23. [...] ils furent fort aises de me voir, et *moy eux*. (Bussy, cit. Brunot, IV, 1127) - 1663

et ne se trouve guère qu'avec des constituants de catégorie différentes :

24. [...] elle disoit, que vous êtes un méchant homme, et *Fésique jalouse*. (Bussy, cit. Brunot, IV, 1127) - 1663

25. [...] [Rossinante] lequel il prit par les rênes et *son âne par le licol*. (Oudin, *DQ*) - 1614

26. [...] parce que nous les épreignons du sujet manié, comme *l'eau d'une éponge* quand nous la pressons. (Cyrano, *Lune*) – 1657

b) L'ellipse de l'objet est à mettre en rapport avec l'évolution qui fait passer de la mise en facteur commun de l'objet (nominal ou clitique) à l'expression d'un objet (nominal ou clitique) pour chaque verbe, de façon à constituer des GV autonomes ; on voit que le lien serré entre le verbe et l'objet conduit à l'expression obligatoire du complément régi.

(i) Dans le cas d'un objet clitique, sa mise en facteur commun (*le V et V*) est le schéma standard au 16^e siècle (en particulier avec des parasyonymes ou des infinitifs) ; mais certaines conditions syntaxiques (changement de construction) ou textuelles (dimension de premier plan, succession chronologique des procès) favorisent son expression devant les deux verbes (*le V et V*) ; on comparera ainsi les exemples suivants (cit. Combettes 2003) :

27. Les Romains *les brusloient et reduisoient* en cendres. (Thevet) - 1558

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

28. [...] le maître du canot *le fit aussitôt embarquer, et le porta* jusqu'à ce que [...] (*id.*)

Au 17^e siècle, la tendance, fortement appuyée par les remarqueurs, est à l'expression du clitique dans tous les cas (même avec des verbes parasyonymes) ; ainsi Vaugelas (1647 : 495) demande-t-il qu'on dise *envoyez-moi ce livre pour le revoir & l'augmenter* (et non *pour le revoir & augmenter*) et *pour l'aimer & le chérir* (et non *pour l'aimer & chérir*).

Cette évolution nette vers l'expression du clitique peut être illustrée par les exemples suivants :

29. [...] le gouverneur d'A. (...) *le prit et mena* prisonnier en son château. (Oudin, *DQ*) – 1614

30. La reine *la vint voir* avec soin et *la mena* dans un couvent sans qu'elle sût où on la conduisait. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

(ii) Dans le cas de l'objet nominal, le 17^e siècle signe la régression de la construction ancienne avec mise en facteur commun du complément en fin de groupe (*V et VO*), du type :

31. Lynceus [...] qui *voyoit et discernoit les nauires* au port de Carthage. (Thevet, cit. Combettes) - 1558

Au 17^e siècle, cette construction, encore tolérée par Vaugelas si « les verbes ont même régime » (*ayant embrassé et baisé son fils*, 1647 : 80) ne se maintient qu'avec des verbes sémantiquement liés (parasyonymes, antonymes) :

32. [...]ils pouvaient aisément *recevoir et donner leurs lettres*. (Urfé, *Astrée*) - 1607)

33. Je ne vous donnerai aucun lieu [...] de *diminuer ni de fortifier vos soupçons*. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

Sinon, c'est le schéma *VO et le V* (avec anaphore de l'objet) qui est standard :

34. Mme de Clève lut *cette lettre* et *la* relut plusieurs fois. (Lafayette, *Clèves*) – 1678

2.3. Les insertions entre le verbe et l'objet

La robustesse de la relation entre le verbe et l'objet a pour conséquence qu'un complément inséré entre V et O se comporte de façon standard (sans marques de détachement) comme un complément intraprédicatif.

a) Insertion d'un complément intraprédicatif

La position intercalée entre V et O est une position intraprédicative (VXO). C'est le sens du commentaire d'Andry de Boisregard, qui demande que l'objet (qui marque « l'action du verbe ») soit en position finale et que soient insérés entre le verbe et lui les compléments qui portent sur le procès (avec diverses valeurs sémantiques) :

ANDRY – Pour rendre le discours net, il faut presque toujours mettre à la fin de la période les mots qui marquent l'action du verbe, & de mettre auparavant, les autres mots qui expriment ou l'état, ou le lieu, ou le temps, ou le sujet, ou la cause, ou la maniere, ou l'instrument, ou la fin de l'action. [...] *employons aux affaires de nostre salut, toute cette curiosité qui se répand au dehors.*[...] *les Maistres qui grondent toujours avec emportement ceux qui les servent, sont les plus mal servis.* (1689 : 55-60)

On trouve ainsi en position intercalée des compléments marquant le moyen, la manière, a localisation, le bénéficiaire, etc. du procès :

35. Silvandre leur montra *du doigt* le logis où ils les voulaient conduire. (Urfé, *Astrée*) - 1607

36. Mme de Clèves [...] regardait *avec un extrême étonnement* l'attachement que le roi avait pour cette duchesse, qui était grand-mère et qui venait de marier sa petite-fille. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

37. Mme de Clèves aperçut *par un des rideaux, qui n'était qu'à demi fermé*, M. de Nemours, le dos contre la table, [...]. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

38. [...] elle fit signe à *Philis* de le prendre. (Urfé, *Astrée*) – 1607

39. [...] elle conta à *sa mère* la peine que lui donnait l'affection de ce prince. (Lafayette, *Clèves*) – 1678

b) L'insertion d'un périphérique (V, Y, O) nécessite le détachement par la virgule :

40. Quand j'eus percé, *selon le calcul que j'ai fait depuis*, beaucoup plus des trois quart du chemin qui sépare la terre d'avec la lune, je me vis tout d'un coup choir [...] (Cyrano, *Lune*) – 1657

Dès le début du 17^e siècle, la hiérarchisation du groupe verbal est donc un fait acquis, qui ne connaît pas d'évolution au cours du siècle. Il en va très différemment de la relation sujet – verbe.

3. L'ordre dans la relation prédicative

En effet, la relation sujet-verbe connaît des changements sensibles dans le premier tiers du siècle, qui tiennent à la distinction entre sujet nominal et sujet clitique et entre les constructions possibles avec l'un ou l'autre sujet.

3.1. Le statut et l'expression des pronoms personnels sujets

Ils sont devenus des clitics, conjoints au verbe et dont l'expression est nécessaire, comme le dit Oudin :

LOUDIN – Jamais on ne separe les personnels conjonctifs, d'avec leur verbe, que par un autre pronom : comme, *je te dy : je vous declare*. [...].

Pour ce qui concerne l'obmission des pronoms, je vous advertis qu'on n'en use plus comme on faisoit anciennement, parce qu'au lieu d'escrire sans particules en quelques lieux où on ne les repetoit point, on les y repete maintenant : par exemple, on disoit, *j'ay receu les lettres que m'avez envoyées, & nous disons que vous m'avez envoyées : vous voyez qu'avons soing* : il est mieux de dire *vous voyez que nous avons soing*. (1632 : 82)

a) *Pronom conjoint*

C'est la fin des constructions à pronom tonique disjoint, héritées de l'ancien français et encore possibles au 16^e siècle :

41. Mais quand *ele* en santé le *vit*. (*Jehan B*, cit. Buridant, 2000 : §3 47)

42. *Ils* toutesfoys en un jour *mangent* leur evesque. (Rabelais, cit. Gougenheim, 1974 : 68)

et dont Haase (1075 : § 1) ne donne qu'un seul exemple chez Scarron (pronom atone support d'une relative) qu'il juge exceptionnel : *Je qui chantai jadis Tryphon (...)*.

b) *Expression nécessaire*

C'est la fin du sujet nul de l'ancien français, dans les conditions décrites par Buridant (2000 : § 339-342), en particulier quand la phrase s'ouvre par un constituant thématique : *Lors met la main à l'espee (Roland)*, *Tel guerredon rendu m'en a (Renart)*, et quand il y a continuité thématique sur le sujet (avec ou sans coordination) : *Torne et retornot sovant, / Ele se pasme et s'estant / Sofle, sospire et baaille (Eneas)*.

L'évolution est très sensible dans le premier quart du siècle, comme en témoignent les grammairiens, qui passent d'une grande tolérance à l'égard du sujet nul (Maupas⁵) à des consignes strictes d'expression (Oudin).

Ainsi dans la traduction du *Don Quichotte* par César Oudin (1614), le sujet nul est-il fréquent, dans des constructions à constituant thématique initialisé (Th V ø X) :

43. Et en cette manière alla continuant cette romance jusqu'à ces vers qui disent [...] (Oudin, *DQ*) – 1614

44. et ainsi demeura toute la nuit avec l'armet en tête [...] (Oudin, *DQ*) – 1614

dans lesquelles il est en concurrence avec le sujet clitique :

45. Avec ces folies *il* en enfilait d'autres. (Oudin, *DQ*)- 1614

⁵ Maupas accepte ainsi des exemples tels : « *Vous m'avez bien conseillé, & vous croiray une autre fois. [...] J'ay receu les lettres que m'avez envoyées, Vous voyez qu'avons soin de vous, & aimons votre profit.* » (1618 : f. 63) ; ces exemples seront condamnés par Oudin. (voir cit. *supra*).

46. [...] et ainsi, avec un extrême contentement, *il* arriva près de la taverne et de ces dames. (Oudin, *DQ*)- 1614

Dans le même texte, le sujet nul est un indice constant de continuité thématique (sur le sujet), mais est déjà en concurrence avec l'expression du clitique :

47. [...] *le renommé chevalier don Quichotte de la Manche*, laissant les plumes paresseuses, *monta* sur son fameux cheval Rossinante et *commença* de cheminer par l'ancien et bien connu champ de Montiel (Et la vérité est qu'il cheminait par icelui.) Puis *ajouta*, disant : [...]. Avec ces folies, *il en enfilait* d'autres, [...] ; et avec cela *cheminait* tant à loisir. [...] (Oudin, *DQ*)- 1614

48. [...] [*don Quichotte*] se faisait désarmer par ces filles [...], lesquelles [...] jamais ne lui surent ni ne purent désenchâsser le gorgerin, ni lui ôter sa maudite salade qu'il avait liée avec des rubans verts, et il fallait les occuper, parce qu'on ne pouvait pas défaire les nœuds ; mais *il* ne le *voulut* permettre en façon quelconques, et ainsi *demeura* toute la nuit avec l'armet en tête. (Oudin, *DQ*)- 1614

En revanche, dans la première moitié du siècle, c'est l'expression du sujet clitique qui devient la règle, aussi bien derrière un premier constituant thématique :

49. Aronce eut non seulement désarmé et vaincu Sténus [...] ; après quoi *il* se retira diligemment chez Clélius. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

qu'en tête de phrase, comme signe de continuité thématique :

50. En effet, je dois la vie au généreux Clélius, et je ne sais à qui je dois ma naissance ; *il* m'a trouvé dans les flots ; *il* m'a sauvé d'un péril épouvantable ; *il* m'a élevé avec un soin extrême ; je lui dois tout ce que j'ai de vertu. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

Quant à l'expression du sujet en structure coordonnée, elle est, dans la langue classique, en concurrence avec sa non-expression, comme c'est toujours le cas en français moderne (*Tous les matins, il achète son journal et le lit dans le métro*). On n'exposera pas l'infini détail des consignes des remarqueurs à ce sujet, mais on signalera, en reprenant des remarques de B. Combettes (2003), que la non expression du clitique (*il V et V*) est surtout liée à des procès de second plan, descriptifs (en particulier à l'imparfait) et marque la continuité entre les procès :

51. Clélie était si belle, et lui était si favorable. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

52. Mais en y allant, il regardait continuellement vers les barques qui combattaient, et voyait à son grand regret qu'elles s'éloignaient toujours de lui. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

alors que son expression signale des procès de premier plan (au passé simple) et des événements distincts et discontinus :

53. [...] *il* se résolut de partir dès le lendemain ; et en effet *il* partit avec un équipage [...]. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

3.2. La distinction entre postposition sujet nominal et sujet clitique

Cette distinction, fondamentale en français moderne et qui conditionne les différents cas de postposition du sujet (Le Goffic 1993 : §102) se met en place assez rapidement dans la première moitié du 17^e siècle.

a) Ce qui est réglé dès le début du siècle, c'est l'**interrogation**, avec l'abandon définitif de l'interrogation par postposition du sujet nominal (*VN ?). Ce schéma, encore possible au 16^e siècle (*Peut un roy si félon avoir un cœur humain ?*, Garnier, cit. Gougenheim, 1974 : 236) est condamné par Malherbe dans le vers de Desportes : *Viendra jamais le jour qui doit finir ma peine ?* (Brunot, 1969 : 598) et aucun grammairien ne mentionne plus le tour par la suite. L'interrogation se fait par postposition (simple ou complexe) du clitique ((N)Vil ?), ainsi que le dit Maupas :

MAUPAS – En phrases interrogatives les pronoms nominatifs vont apres le verbe immédiatement. Feray-je mal afin que bien en viène ? Crois-tu aux Prophetes ? Messieurs sont-ils céans ? Irons-nous à l'Eglise ? Viendrez-vous avec nous ? Que dit-on ? Que fait-on ? (1618 : f. 61v)

b) Ce qui se règle aussi dans le premier tiers du siècle, c'est la différence entre les conditions de **postposition du sujet nominal et du sujet clitique**, quand la phrase commence par un terme initialisé, avec la distinction entre les deux constructions : *X VSn # Adv Vil*.

(i) L'évolution des conditions de *postposition du clitique* est très nette et très rapide (en prose comme en vers). La première moitié du siècle – en gros de Maupas à Chiflet – voit se stabiliser le paradigme des adverbes entraînant le schéma *AdvVil* ainsi que la valeur énonciative de ce schéma (« caractère problématique de la validation de la relation prédicative », Guimier 1997 : 81).

Ce qui caractérise l'évolution de la langue dans cette période, c'est donc la délimitation des adverbes entraînant le schéma *AdvVil* : restriction nette aux adverbes dits « discussifs » (selon les termes de C. Guimier) et éviction des adverbes spatio-temporels (*ici, lors*), des adverbes de manière (*difficilement, malaisément*), à moins qu'ils ne glissent vers une interprétation « discussive », et du connecteur *et*.

Ainsi, au début du siècle, la postposition du sujet nominal ou clitique se fait dans les mêmes conditions, derrière un adjectif discussif (*aussi, à peine*) :

55. *Aussi* ne serait-il pas bon que vous l'entendissiez, répondit le curé, et *aussi* se fut bien passé le seigneur capitaine de l'apporter en Espagne et le faire castillan. (Oudin, *DQ*) - 1614

55. Mais *à peine* se commença le jour à découvrir par les balcons de l'orient quand [...]. (Oudin, *DQ*) – 1614

56. *A peine* lui eurent-ils oui dire cela qu'ils le tinrent pour fou. (Oudin, *DQ*) – 1614

ou derrière *et* :

57. [...] *et ne l'était pas moins don Quichotte* [...]. (Oudin, *DQ*) – 1614

58. [...] *et m'appelait-on gueux* [...]. (Sorel, *Francion*) - 1623

Et il peut y avoir postposition du clitique derrière un adverbe de manière (il est difficile cependant d'en garantir l'interprétation en termes de manière) :

59. [...] *bien m'assuré-je* que la vieillesse de mon pauvre père n'aura pu résister à ce déplaisir. (Urfé, *Astrée*) - 1607

60. Mais *difficilement* pourrez-vous avoir entendu ce qui leur est advenu. (Sorel, *Francion*) - 1623

61. [...] des services que *malaisément* pouvait-il espérer d'un autre. (Sorel, *Francion*) - 1623

Mais très vite, la distinction se fait nette entre les deux types de postpositions (*XVSn* et *AdvVil*) et s'installent les conditions modernes de postposition du clitique, essentiellement derrière *aussi*, *ainsi*, *à peine*, *encore*, *peut-être*, qui fournissent l'essentiel des exemples dans la seconde moitié du siècle:

62. [...] [ce prince] avait tant de mérite et tant d'agrèments, qu'il était difficile de le rendre malheureux sans en avoir quelque pitié. *Aussi ne se pouvait-elle défendre* d'en avoir, mais cette pitié ne la conduisait pas à d'autres sentiments. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

63. [...] et si M. de Clèves s'opiniâtre à l'empêcher ou à en vouloir savoir les raisons, *peut-être lui ferai-je* le mal, et à moi-même aussi, de les lui apprendre. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

(ii) Quant à la *postposition du sujet nominal*, elle se stabilise vite dans les conditions qui sont toujours les siennes en français moderne : le constituant initialisé (X) est un complément intraprédicatif (essentiel ou accessoire) à l'exclusion de l'objet direct⁶; le sujet est un GN ; le verbe est la copule *être* ou un verbe intransitif, pronominal ou passif. Nous nous limiterons ici à des exemples d'indépendantes, que nous classerons selon la fonction du terme X.

- X = attribut:

64. Telle était l'âme de Darius. (Vaugelas, *Q-C*) – 1653

- X = objet indirect

65. A ces boutades de fièvre chaude succéda l'espérance de faire un beau voyage. (Cyrano, *Lune*) – 1657

- X = complément de localisation spatiale ou temporelle (inversion dite 'locative') :

⁶ Cette restriction ne vaut pas pour les termes *qu-* : *l'homme qu'a vu Paul ; je sais ce qu'a vu Paul*.

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

66. Au près de lui était Sancho Pança qui tenait son âne par le licol. (Oudin, *DQ*) - 1614

67. Au milieu d'un tapis si vaste et si parfait court à bouillons d'argent une fontaine rustique. (Cyrano, *Lune*) – 1657

68. A cette solennité se trouva un homme amphibie. (Furetière, *Roman bourgeois*) - 1666

69. Sur chaque base des deux colonnes les plus proches étaient entaillés ces mots : Ouvrage de Lysimante. (Fénelon, *Télémaque*)- 1699

- X = \emptyset (inversion dite 'absolue') :

70. Comme j'étais un jour dans la juiverie de Tolède, survint un jeune garçon qui voulait vendre (...) (Oudin, *DQ*) - 1614

Vont ainsi disparaître assez vite les constructions archaïsantes, avec un verbe transitif ou attributif :

71. Ainsi allait traînant sa vie ce triste berger. (Urfé, *Astrée*) – 1607

72. [...] et sur ce point si douteux cessa et demeura tronquée une si plaisante histoire. (Oudin, *DQ*) - 1614

3.3. Les insertions entre le sujet et le verbe : S, Y, V

Que peut-on insérer entre le sujet nominal et le groupe verbal ? Si, comme l'a montré B. Combettes, les possibilités d'insertion y sont plus larges qu'entre le verbe et l'objet, elles se limitent cependant, du moins en prose, à des compléments périphériques (de type Y) et excluent les régimes du verbe (de type X : attribut et objet direct et indirect). C'est ce que dit nettement Maupas :

MAUPAS – Rarement advient que nous interposions entre le nominatif & son verbe, aucun mot qui appartienne au régime du verbe. [...] quand quelque chose toute entière, comme une espèce de parenthèse, est entremise entre le nominatif & et son verbe, les mots de cette clause ne touchent pas le verbe, & se fait comme une suspension de sens : *Ainsi, le Roy, apres avoir connu ma fidelité & diligence en plusieurs importants affaires, m'a amplement remuneré, & depuis toujs-jours bien aimé. Les Ambassadeurs, ayans en plein conseil exposé leur charge, ont receu favorable response.* (1618 : f. 127-127v)

C'est aussi ce qui sous-tend la remarque de Vaugelas, quand il critique « l'embarras » causé par la « transposition » (du groupe *en l'honneur de C. Flaminius & de son pere*) dans l'exemple :

VAUGELAS – *C'estoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius & de son pere avoient fait apporter de Rome, au lieu dire du bled que les Siciliens avoient fait apporter de Rome en l'honneur de C. Flaminius & de son pere.* (1647 : 580)

On ne trouve donc pas en prose d'attribut ou de régime inséré entre le sujet et le verbe, alors que la poésie tolère, au titre des « tours irréguliers & élégants » (Bouhours 1675 : 288), ce type de constructions :

73. Mon innocence alors *sa liberté* perdit. (Mairet, *Sylvie*) - 1626

74. Ton ardeur criminelle à *la vengeance* aspire. (Corneille, *Horace*) - 1640

En prose, les insertions entre le sujet et le verbe sont ainsi réservées à des constituants périphériques (que l'on peut caractériser fonctionnellement comme des appositions ou des circonstants). Ces insertions font l'objet d'une évolution très nette au cours du siècle (voir Fournier, sous presse a), avec la réduction du nombre et de la catégorie des constituants insérés entre S et V, qui entraîne la réduction de la distance entre le sujet et le prédicat et donc un resserrement du noyau. On passe ainsi d'une prose qui pratique largement l'insertion, témoignant par là de la persistance de l'organisation du moyen français, avec 'recul' du verbe et « enrichissement » de la zone préverbale (Combettes 2002 : 119) :

75. Alexandre, *après avoir envoyé Cleandre au Peloponnese avec de l'argent pour lever des troupes, & donné ordre aux affaires de la Lycie & de la Pamphilie*, vint camper devant les murs de Celenes [...]. (Vaugelas, Q-C) - 1653

76. Cependant Darius *ayant eu nouvelle de la mort de Memnon, & en estant affligé autant que le meritoit une perte si importante, sans fonder désormais ses esperances sur autrui*, se resolut de commander en personne son armée. (Vaugelas, Q-C) - 1653

77. Ce Cardinal, *dont le Ciel veut faire de si grandes choses, & de qui je vous parle tous les jours, après avoir perdu son Frère qui était tel que s'il l'eût choisi entre tous les hommes, il n'en eût pas pris un autre, après avoir, dis-je, fait une perte qui merita des larmes de la Reine*, vint icy chercher du soulagement. (Guez de Balzac) - 1622

à une prose qu'on peut dire « régulée », qui privilégie l'insertion de groupes courts, sémantiquement rattachés au sujet, à valeur surtout qualificative.⁷

a) Longueur du constituant intercalé

Au cours du siècle, la prose va ainsi privilégier l'insertion de constituants courts, comme on peut le voir en comparant les exemples suivants, avec insertion d'un groupe adjectival :

78. Céladon, *désireux de cacher son affection pour décevoir l'importunité de leurs parents, qui d'une haine entre eux vieille interrompaient pour toutes sortes d'artifices leurs desseins amoureux*, s'efforçait de montrer que la recherche qu'il faisait de cette bergère était plutôt commune que particulière. (Urfé, *Astrée*) - 1607

79. Vulcain, *furieux*, sort de sa fournaise embrasée. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

⁷ On notera que cette évolution, très sensible dans la prose narrative, l'est moins dans la prose oratoire, et surtout sermonnaire, qui continue à 'bourrer' des constituants entre S et V.

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

d'une relative :

80. Mais le petit Mériil, *qui par le commandement de Galathée, demeurait presque d'ordinaire avec Céladon, pour épier les actions de Léonide autant que pour servir le berger*, les empêcha longtemps de le pouvoir faire. (Urfé, *Astrée*) - 1607

81. Mme de Chartres, *qui était extrêmement glorieuse*, ne trouvait presque rien digne de sa fille. (Lafayette, *Clèves*) - 1678

d'un groupe participe, passé ou présent :

82. Aussi était-ce auprès de ces belles et magnifiques ruines, qu'Aronce et Clélie, *conduits par Clélius, et par Sulpicie sa femme, et accompagnés d'une petite troupe choisie qui devait être aux noces de ces illustres amants qui se devaient faire le lendemain*, se promenaient avec beaucoup de plaisir. (Scudéry, *Clélie*) - 1654

83. Apollon, *dépouillé de tous ses rayons*, fut contraint de se faire berger et de garder les troupeaux du roi Admète. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

84. De fortune, ce jour, l'amoureux berger *s'étant levé fort matin pour entretenir ses pensées, laissant paître l'herbe moins foulée à ses troupeaux*, s'alla asseoir sur le bord de la tortueuse rivière de Lignon. (Urfé, *Astrée*) - 1607

85. Astarbé, *se sentant méprisée*, s'abandonna à son ressentiment. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

Certes on trouve l'insertion de constituants courts chez Urfé et de constituants longs chez Fénelon :

86. Le triste berger, *la voyant partir avec tant de colère*, demeura quelque temps immobile. (Urfé, *Astrée*) - 1607

87. Télémaque, *voyant qu'on lui avait destiné une tunique d'une laine fine, dont la blancheur effaçait celle de la neige, et une robe de pourpre avec une broderie d'or*, prit le plaisir qui est naturel à un jeune homme, en considérant cette magnificence. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

cependant avec la réduction volumétrique des constituants insérés, il s'agit bien d'une tendance très forte et du sens général d'une évolution.

(b) Cumul de constituants intercalés

Si le cumul de constituants en position intercalée est toujours possible, cependant leur nombre comme leur diversité (catégorielle et sémantique) se réduit au profit de constituants en nombre réduit et sémantiquement homogènes (valeur qualificante) ; on comparera :

88. Céladon, *sans y prendre garde, croyant qu'elle ne l'eût vu, et qu'elle l'allât chercher où il avait accoutumé de l'attendre, rassemblant ses brebis avec sa houlette*, les chassa après elle, qui déjà, *s'étant assise contre un vieux tronc, le coude appuyé sur le genou, la joue sur la main*, se soutenait la tête et demeurait tellement pensive [...]. (Urfé, *Astrée*) - 1607

89. Ce jeune roi, *bien fait, vigoureux, d'une mine haute et fière*, avait dans ses yeux la fureur et le désespoir. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

c) Statut référentiel et sémantique du constituant intercalé

Enfin, la seconde moitié du siècle favorise des constituants non référentiels (en prédication seconde) à valeur qualifiante, portant sur le sujet. On trouve ainsi des GN à déterminant zéro, des groupes adjectivaux ou participes passés :

90. Là, Termosiris, *prêtre d'Apollon*, adoucit la rigueur de son exil en lui apprenant à imiter le dieu. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

91. Cette déesse, *inconsolable du départ d'Ulysse*, fait au fils de ce héros l'accueil le plus favorable. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

92. Pygmalion, *tourmenté par une soif insatiable des richesses*, se rend de plus en plus misérable et odieux à ses sujets. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

Les formes verbales non finies (participes présents, infinitifs ou gérondif) coréfèrent au sujet et dénotent des procès statifs ou résultatifs plutôt que des événements :

93. Hasaël, *me regardant avec un visage doux et humain*, me tendit la main, et me releva. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

94. les dieux, *pour le confondre*, l'accablent de trésors dont il n'ose jouir. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699

Quant aux groupes prépositionnels, ils ont une valeur caractérisante plutôt que circonstancielle :

95. Les nymphes, *avec leurs cheveux tressés et des habits blancs*, servent d'abord un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté. (Fénelon, *Télémaque*) - 1699 = 'les bergères coiffées de tresses et habillées de blanc'

Ainsi, le fait déterminant dans l'évolution de la relation sujet-prédicat au cours du 17^e siècle est la distinction entre le sujet nominal et le sujet clitique, le sujet nominal jouissant d'une liberté de placement (anté/postposition ; disjonction) par rapport au groupe verbal, que n'a pas le sujet clitique.

4. Phrase et période : organisation syntaxique, communicationnelle et rhétorique

On observe donc au cours du 17^e siècle une évolution de l'organisation syntaxique de l'énoncé, qui va dans le sens d'une délimitation du noyau *vs.* les périphériques, placés surtout comme des préfixes ou suffixes⁸, et d'un resserrement de la relation prédicative, avec des insertions ni trop longues ni trop nombreuses entre le sujet et le verbe.

Cette évolution de l'organisation syntaxique est l'indice de l'évolution de la structuration communicative de la phrase et du recul du modèle de la phrase à « thématization forte », très répandue en moyen français et au 16^e siècle

⁸ Nous reprenons, après P. Le Goffic (2006) les termes de 'préfixe' et 'suffixe' aux travaux de C. Blanche-Benveniste.

(Combettes 2002). Cette phrase, dont hérite le 17^e siècle, fait apparaître une organisation communicationnelle binaire très nette : en début de phrase, autour du sujet, une zone thématique, très ample et fortement délimitée, qui s'oppose à la zone rhématique, organisée autour du verbe. Ce modèle est souligné par les habitudes de ponctuation classique ; ainsi le placement d'une virgule à l'articulation du sujet et du verbe apparaît comme un indice régulier de la structuration informative de l'énoncé, séparant le groupe thématique du groupe rhématique⁹ :

96. Si bien que cette légère espérance ayant passé du cœur de Clélius dans celui d'Aronce, le rendit capable de songer à chercher les voies d'y retourner. (Scudéry, *Clélie*)- 1653

Cette écriture à thématisation forte peut se contenter de la simple insertion d'un constituant, souvent ample, entre le sujet et le verbe, ce constituant étant informativement rattaché au sujet :

97. Le voleur qui était demeuré à terre, voyant qu'Olivier, qui était entré dans le château, ne songeait point à lui, et que son autre compagnon était attaché en l'air en un lieu dont il ne se pouvait tirer, n'eut point d'espérance que leurs desseins eussent une bonne issue. (Sorel, *Francion*) - 1623

98. Le Marquis de Nangis, maître de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne m'en ressouviens pas précisément, et enragé contre la Reine et contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des Importants, cinq ou six jours devant que M. de Beaufort fut arrêté. (Retz, *Mémoires*) - c. 1675

Il peut aussi amener à une reprise du sujet ; soit par un *il* anaphorique, ce qui est un tour ancien, typique du moyen français (voir Combettes 2003 : 208) :

99. *L'homme* donc se voyant en ce beau pourpris terrestre maistre et dominateur de toutes les creatures vivantes, *il* a commencé à user de l'autorité [...]. (Nicolas Bénard, cit. Combettes) – 1621

100. Sur ces entrefaites *Francion*, ne voulant pas manquer à l'assignation que sa maîtresse lui avait donnée, s'étant approché du château et ayant vu d'un autre côté Catherine avec une échelle à une fenêtre, *il* crut que c'était Laurette. (Sorel, *Francion*) - 1623

101. Je connus qu'étant alors en décours, et la *lune* pendant ce quartier ayant accoutumé de sucer la moelle des animaux, *elle* buvait celle dont je m'étais enduit avec d'autant plus de force que son globe était plus proche de moi. (Cyrano, *Lune*) – 1657

102. [...] je vous dirai qu'*Artaxandre*, quel qu'il soit, étant arrivé à Crète qui est une des villes du monde où les femmes sont les plus belles, et les plus galantes, et y ayant bientôt acquis pour amis, et pour amies, tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, et d'aimables femmes en ce lieu-là, sans avoir alors nul engagement d'amour dans l'âme, *il* se fut promener avec un de des amis à un jardin qui est hors de la ville. (Scudéry, *Clélie*) – 1654

⁹ L'édition de la *Clélie*, donnée par D. Denis chez Folio, respecte cette ponctuation qui tranche fortement avec nos habitudes modernes.

soit par un GN de reprise, avec répétition ou anaphore (fidèle ou infidèle) du sujet, cette reprise se trouvant très souvent soulignée par 'dis-je' (voir Fournier sous presse b) :

103. *Le cardinal*, fatigué, à mon opinion, des alarmes que l'abbé Fouquet commençait à lui donner à Paris, pour se rendre nécessaire auprès de lui, et entêté de plus de sa capacité pour le gouvernement d'une armée (il m'en a parlé dix fois en sa vie, en faisant un galimatias de la distinction qu'il mettait entre le gouvernement et la conduite d'une armée), *le cardinal, dis-je*, sortit, en ce temps-là, assez brusquement de Paris, pour aller en *Champagne. (Retz, *Mémoires*)

ainsi que le recommande Andry de Boisregard :

Quand la période est un peu longue, il est de la clarté & mesme de la grace du discours de repeter le verbe. [...].

Qui l'eust dit au commencement de l'année dernière, & dans cette mesme saison où nous sommes ; lors qu'on voyait tant de haines éclatter, tant de ligues se former ; & cet esprit de discorde & de défiance qui souffloit la guerre aux quatre coins de l'Europe, qui l'eust dit qu'avant la fin du printemps tout seroit calmé.

Il est bon quelquefois en répétant le verbe d'ajouter, *dis-je*, lors que la phrase est de trop longue haleine (...). Il faut néanmoins éviter de se servir trop souvent de ces, *dis-je*, & ne pas faire comme le père Bouhours qui en met presque à toutes les phrases. (1689 : 564)

On peut rapporter l'évolution syntaxique et communicationnelle de la phrase, et le recul de la phrase « à zone thématique forte », aux débats du siècle sur la période et aux réticences qui se manifestent dans le dernier tiers du siècle à l'égard de la période oratoire, jugée longue et « diffuse », et n'étant bonne que pour l'éloquence et non pour un autre style.

Ainsi Lamy, en 1675 dans sa *Rhétorique*, classe-t-il ce type de phrase à disjonction sujet-verbe, parmi les figures au titre de la 'suspension'¹⁰, et il la juge caractéristique du style des orateurs, style à la fois « diffus parce que « l'Orateur est obligé de redire les mêmes choses en plusieurs manieres » et « périodique de temps en temps », car « les périodes se prononçans avec plus de majesté, elles donnent du poids aux choses » (IV, 13 ; 1689 : 277-280). Il oppose ce style des orateurs au style des historiens, dont « les principales qualitez [...] sont la clarté & la briéveté » et qui doit « être coupé, dégagé de longues phrases, & de ces périodes qui tiennent l'esprit en suspens » (IV, 14 ; 1689 : 281). Lamy exprime ici très nettement la désaffection d'après 1660 pour le modèle syntaxique à retard du verbe et pour le style périodique.

Andry reprend les mêmes critiques à l'égard du « stile diffus », des « périodes trop longues [qui] sont un des plus grands défauts du stile » (1693 : 182) et de la parenthèse :

¹⁰ « Lorsqu'on commence un discours de telle sorte que l'Auditeur ne sçait pas ce que doit dire celui qui parle, & que l'attente de quelque chose de grand le rend attentif, cette figure est appellée Suspension » (1689 : 127).

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

L'on appelle ainsi une certaine suspension de sens, qui rompt le fil du discours, pour le reprendre aussi-tost apres : ces sortes de suspension doivent estre fort rares dans le François ; sur tout quand elles sont longues ; car alors elles sont fort des-agreables & souvent mesme ridicules : témoin celle-cy, où l'Auteur [Bouhours, *Entretiens d'Ariste & d'Eug.*] parlant des Devises, dit : Si les paroles ne conviennent qu'à la figure (comme celles d'un Cadran sous un Soleil, *mihi tollunt nubila solem*, c'est la Devise qui fut faite pour Anne d'Autriche l'an mil sic cens quinze, lors que Louis le Juste faisoit la guerre aux Rebelles ;) si les paroles, dis-je, ne conviennent qu'à la figure. [...].

Il y a néanmoins des parenthèses élégantes, & qui donnent de la force au discours, en voicy deux exemples : Les éminentes qualitez de Madame de Longueville (que toute la France respecte comme un rare exemple de vertu) sont aussi inaccessibles aux outrages de la calomnie, que la lumiere du Soleil l'est aux vapeurs de la terre. [M. Le Maistre, *Plaid.*]

Ceux qui par leur rang ou par leurs devoirs, avoient l'honneur d'approcher la Reine, estoient touchez de ses bons exemples, & le peuple qui la voyoit dans ses devotions, (& dans quelle devotion ne la vit-on pas ?) l'admiroit, la benissoit, & l'imitoit [*Or. fun. de la feuë Reine*]. (1689 : 352)

L'évolution du goût du siècle est donc nette : le « stile diffus », senti comme caractéristique de la Langue latine suscite de fortes réserves en français et c'est le « stile serré & poli » ou « stile coupé » qui a les faveurs des remarqueurs.

On pourra juger de cette évolution en comparant deux types de périodes, la période 'à l'ancienne', de « stile diffus », de Mlle de Scudéry :

104. Cependant, au milieu de ce tremblement de terre si épouvantable, de ces flammes si terribles, de ces effroyables tonnerres célestes et souterrains, de ces torrents impétueux, de cette épaisse fumée, de cette odeur de soufre et de bitume, de ces pierres enflammées, et de cette nue de cendres embrasées, qui fit périr tant de gens et tant de troupeaux aux lieux mêmes où la terre ne trembla point, au milieu, dis-je, d'un si grand péril, Aronce qui ne voyait rien de vivant que lui, ne songeait qu'à son aimable Clélie. (Scudéry, *Clélie*) - 1653

et la « belle période » louée par Valincour dans *La Princesse de Clèves*, caractéristique du nouveau style serré :

105. Je suis vaincue & surmontée par une inclination qui m'entraîne malgré moi. Toutes mes résolutions sont inutiles : je pensai hier tout ce que je pense aujourd'hui, & je fais aujourd'hui tout le contraire de ce que je résolus hier. (Lafayette, *Clèves*, cit. Valincour 1678 : 346)

Au terme de cette étude, il ressort que l'évolution de l'ordre des mots au 17^e siècle, tel qu'il apparaît dans la prose narrative, ressortit à la fois à l'organisation syntaxique de l'énoncé (groupe verbal vs. relation sujet-verbe) comme à sa structuration informative (thème vs. rhème) et rhétorique (style oratoire vs. style historique). Le modèle de l'« ordre naturel » cher aux grammairiens, à partir duquel ils envisagent l'« arrangement des mots », va de

pair avec l'émergence d'un modèle de période plus concise et plus ramassée, qui est en rupture avec la période du 16^e siècle et des débuts du 17^e siècle.

Bibliographie

1. Grammaires et recueils de remarques 17^e siècle

- ANDRY DE BOISREGARD, N. (1689), *Réflexions sur l'usage présent de la langue françoise*, Paris, Laurent d'Houry. Genève, Slatkine reprints, 1972.
- BOUHOURS, D. (1926 [1671]), *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, éd. de R. Radouant, Paris, Bossard.
- CHIFLET, L. (1659), *Essai d'une parfaite Grammaire de la langue françoise*, Anvers, Jacques Van Meurs, Genève, Slatkine reprints, 1973.
- CORNEILLE, Th. (1936 [1687]), *Notes sur les Remarques sur la langue française de Monsieur de Vaugelas*, in: *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, J. Streicher (ed.), Paris, Droz.
- LAMY, P. (1699 [1675]), *La Rhétorique ou l'Art de parler*, Amsterdam, Paul Marret.
- MAUPAS, Ch. (1618), *Grammaire et syntaxe française*, 2^e édition [1^e éd. 1607], Orléans, Olivier Boynard & Jean Nyon. Reprod. Genève, Slatkine reprints, 1973.
- MEIGRET, L. (1550), *Le tretté de la grammere françoese*, Paris, Chrestien Wechel, éd. F.-J. Hausmann, 1980, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- LOUDIN, A. (1632), *Grammaire française rapportee au langage du temps*, 1^e édition, Paris, Antoine de Sommaville, Reprod. Genève, Slatkine reprints, 1972.
- VALINCOUR, J.-B. (1678), *Lettres à madame la marquise *** sur le sujet de la Princesse de Clèves*, Paris, 1678, Publication du groupe d'études du XVII^e siècle de l'université François Rabelais, 1972.
- VAUGELAS, C. Favre de (2000 [1647]), *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat & Pierre Le Petit, réédition de Jeanne Streicher, Paris, Droz, 1934. Reprod. Genève, Slatkine reprints.

2. Références critiques

- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- BRUNOT, F. (1966), *Histoire de la langue française*, t. III et IV, Paris, Colin [1905-1938].
- (1969), *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, Paris, Colin.
- BURIDANT, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.
- COMBETTES, B. (1999), Quelques caractéristiques de l'évolution du syntagme verbal en français, *Verbum XXI*, 3 : 271-287.

L'ordre des mots dans la prose narrative au 17^e siècle

- (2002), Aspects de la grammaticalisation de la phrase complexe en ancien et moyen français, *Verbum* XXIV, 1-2 : 109-128.
- (2003), Variation dans la structure du syntagme verbal, in : *Evolution et variation en français préclassique*, B. Combettes (ed.) Paris, Champion : 171-210.
- FOURNIER, N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- (2001), Expression et place des constituants dans l'énoncé en français classique : la relation sujet-verbe et la relation verbe-objet, *Langue française*, n° 130 : 89-107.
- (sous presse a), Les insertions entre le sujet et le verbe dans la prose classique, in : *L'ordre des mots à la lecture des textes*, Ph. Wahl & A. Fontvieille (eds.), Presses Universitaires de Lyon.
- (sous presse b), Statut syntaxique, discursif et énonciatif du marqueur *dis-je* dans la prose du XVII^e siècle, in : *Hiérarchisation et énonciation*, F. Boissières & M.-H. Prat (eds), Actes du colloque de l'université Lyon3.
- FUCHS, C. ed. (1997), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain, Duculot.
- FUCHS, C. & P. Le Goffic (sous presse), « Le français moderne, entre 'V2' et 'SVO' », in *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys 2007.
- GOUGENHEIM, G. (1974), *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle*, Paris, Picard.
- GUIMIER, C. (1997), « La place du sujet clitique dans les énoncés avec adverbe initial », in : C. Fuchs (ed. 1997) : 43-96.
- HAASE, A. (1975), *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Delagrave.
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- (2006), « Phrase, séquence, période », in *Enonciation et syntaxe*, F. Hrubaru & A. Velicu, Recherches Aclif, Cluj, Echinox : 89-114.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1995), *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Colin.
- (2007), L'évolution de l'ordre des mots en français : grammaticalisation ou cohérence typologique ?, in : *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, M. Charolles & al. (eds), Paris, Ophrys : 105-117.

3. Textes classiques

A ces références se joignent des interrogations sur Frantext.

- CERVANTES, *Don Quichotte*, traduction de César Oudin [1614], éd. J. Carnavaggio, Folio, 1988.
- CYRANO DE BERGERAC, *Les Etats et empires de la Lune* [1657], éd. M. Alcover, Champion, 2004.
- FENELON, *Télémaque* [1699], éd. J.-L. Goré, Garnier, 1994.
- LAFAYETTE, *La Princesse de Clèves* [1678], éd. A. Niderst, Garnier, 1989.
- RETZ, *Mémoires* [circ. 1675], éd. M. Pernot, Folio, 2003.
- MADELEINE DE SCUDERY, *Clélie, histoire romaine* [1654], éd. D. Denis, Folio, 2006.

Nathalie FOURNIER

SOREL, *Histoire comique de Francion* [1623], Folio, 1996.
VAUGELAS, *Quinte-Curce* [1653], in Ayres-Bennett & Caron (eds), 1996.
HONORE D'URFE, *L'Astrée* [1607], éd. J. Lafond, Folio, 1984.